



Berchem-Sainte-Agathe, le 19 -03- 2014

Mesdames, Messieurs les Conseillers  
communaux

**Cabinet du  
Bourgmestre**

Votre corresp. :  
**Sébastien GYSEN**  
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82  
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@  
1082berchem.irisnet.be

Réf. xxx /2014  
103

**Objet** : Conseil communal du 20.02.2014 – interpellation de Monsieur POLET, Conseiller communal, concernant l'annonce de mise en vente du bâtiment Bpost, situé avenue Josse Goffin, n°12 à Berchem-Sainte-Agathe.

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Suite à des interpellations de citoyens Berchemois concernant la possible disparition du dernier bureau de poste de la Commune, un courrier de l'Administration communale est parti en date du 24 janvier l'attention de l'Administrateur délégué de Bpost.

Ce courrier demandait à Bpost de nous indiquer si cette mise en vente impliquerait la disparition de tout point de vente et de service à Berchem-Sainte-Agathe et si l'institution avait prévu une relocalisation des services de la poste à un autre endroit de la commune.

En date du 10 février, Bpost (par l'intermédiaire de leur expert en relations institutionnelles) nous confirmait par courrier le maintien de leur présence postale dans la commune, en sa localisation actuelle.

Pour Bpost, il s'agit d'une simple opération de Sale&Rent back qui n'affectera pas leurs services ni la qualité de ceux-ci aux usagers du bureau de poste. Le principe de la vente sera simultané avec la signature d'un bail commercial permettant à la poste de continuer à occuper le rez-de-chaussée du bâtiment.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,  
Le Secrétaire communal,

  
Philippe ROSSIGNOL

  
Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE